

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SUR LES MARCHÉS FORAINS

Pour toute inscription sur la liste d'attente des marchés, vous devez établir un dossier auprès du service des marchés forains situé au sein de la Direction Unique Prévention Sécurité.

Pour cela vous devez fournir obligatoirement :

- Le formulaire d'inscription sur les marchés forains complété et signé
- Les justificatifs professionnels selon votre situation

1. DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Mail :

2. ACTIVITÉ

- Secteur alimentaire
 - Vente de produits alimentaires (1) Précisez :
 - Producteur (2) Précisez :
 - Métiers de bouche / Poissonnier (3) Précisez :
- Secteur manufacturé Précisez :

3. MARCHÉ(S) SOUHAITÉ(S)

- Centre : Mercredi Dimanche
- Minguettes : Jeudi Samedi
- Charréard : Vendredi
- Moulin à Vent : Jeudi Mardi (fin d'après-midi)
- Parilly : Samedi

Date :

Signature :

**PARTIE RÉSERVÉE AU SERVICE DES
MARCHÉS FORAINS**

Dossier complet le :

Heure :

Agent :

INSCRIPTION SUR LES MARCHÉS FORAINS

JUSTIFICATIFS PROFESSIONNELS

SECTEUR ALIMENTAIRE

1. VENTE PRODUITS ALIMENTAIRES

- Carte de commerçant non sédentaire
- Attestation de versement RSI ou URSSAF
- Assurance responsabilité civile pour les marchés
- Extrait du registre de commerce (original de moins de 3 mois)
- 1 photo d'identité
- Livret A (pour les voyageurs)

Pour les salariés titulaires

- Déclaration préalable à l'embauche
- Les 3 derniers bulletins de salaire

2. PRODUCTEUR

- Groupama
- Attestation MSA
- 1 photo d'identité

En cas de revente

- Extrait du registre de commerce (original de moins de 3 mois)

3. METIERS DE BOUCHE /POISSONNIER

- Carte de commerçant non sédentaire
- Attestation de versement RSI ou URSSAF
- Assurance responsabilité civile pour les marchés
- Extrait du registre de commerce (original de moins de 3 mois)
- 1 photo d'identité
- Diplôme ou brevet certifiant la profession des métiers de bouche ou poissonnier
- Cerfa 13984

Pour les salariés titulaires

- Déclaration préalable à l'embauche
- Les 3 derniers bulletins de salaire

SECTEUR MANUFACTURE

- Carte de commerçant non sédentaire
- Attestation de versement RSI ou URSSAF
- Assurance responsabilité civile pour les marchés
- Extrait du registre de commerce (original de moins de 3 mois)
- 1 photo d'identité
- Livret A (pour les voyageurs)

Pour les salariés titulaires

- Déclaration préalable à l'embauche
- Les 3 derniers bulletins de salaire

Pour toute demande spécifique, merci de contacter le service des marchés forains pour obtenir des renseignements complémentaires.

Une mise à jour des documents sera demandée chaque année.

CONTACT

DUPS Service des Marchés Forains,
1 rue Jean-Macé, 69200 Vénissieux
04.72.50.02.72 placiers@ville-venissieux.fr

Horaires d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 8h à 17h